



CONSEIL D'ADMINISTRATION du 25 Novembre 2016

***COP adopté : le début de la fin... ?  
Mais pour les attaques sur la durée et les conditions de travail, il ne  
faudra plus attendre bien longtemps !***

Le SNITM-FO était représenté par Jean-Luc Camilleri (DIRSE/ Aix en Provence).

Après adoption d'un ordre du jour nourri et du CR précédent, le PDG présente un point d'actualités peu enthousiasmant où il est question, entre autres : du nouveau site web commun MF/Opodo (trouver du soleil pour ses vacances...!) ou du retour de Météo-France dans les assistances aux courses de formule1... Bien plus stratégique, l'étude express sur les bénéfices socio-économiques de l'investissement dans la puissance de calcul ne semble guère donner satisfaction, puisqu'on apprend qu'une « contre-expertise » est mandatée sur ce sujet.

### **Comité scientifique de l'Etablissement (COMSI)**

Une présentation intéressante sans vote, dont on retiendra surtout les axes à suivre pour la recherche :

- évolution de l'observation pour la prévision et la climatologie
- méthode d'assimilation des données
- chimie atmosphérique et climat
- moyens de stockage et calcul
- interaction homme machine

A noter que le COMSI recommande aussi à MF de maintenir, voire même d'augmenter, le nombre de ses relevés et de continuer les observations en mer... (est-ce bien compatible avec le projet en cours pour le RCE ?)

Coté OS, nous avons fait remarquer qu'il serait judicieux d'attendre de réels retours scientifiques avant de s'engager dans l'automatisation des prévisions... Pour le PDG, c'est ce que MF va faire ; mais on constate pourtant par ailleurs que ce projet d'automatisation de la prévision est résolument engagé.

*Notre avis : lorsque le PDG dit : "c'est un virage structurant et fondamental que cette automatisation et cette assimilation des données", nous continuons à penser qu'il met la charrue avant les bœufs ; pour nous, il joue donc un des points forts de MF (l'expertise humaine des modèles) à la roulette russe, quitte à nous discréditer définitivement ! Nous sommes un peu plus en accord avec le souci d'« avoir un calculateur qui nous permette d'être en phase avec nos objectifs et nos buts ainsi que des chercheurs à la pointe » mais nous doutons toujours des moyens mis en œuvre pour y parvenir. Et quand la représentante du ministère dit « comprendre les inquiétudes des OS sur les relations hommes-machine et la problématique organisationnelle qui en découle », nous ne comprenons pas très bien le sens de son intervention, puisqu'elle soutient au final cette stratégie potentiellement suicidaire !*

### **Contrat d'Objectif et de Performance 2017-2021**

Une déclaration liminaire des représentants Solidaires, CGT et FO n'émeut guère les administrateurs de l'Etat, qui avaient été interpellés individuellement sur le thème de leur responsabilité face aux orientations de ce COP, tout particulièrement en matière de sécurité des personnes et des biens. Nous craignons en effet, à force d'automatisation et de disparition des experts de terrain au plus proche des besoins, une privatisation progressive des services dans ce domaine, comme on le voit déjà avec Predict et les inondations.

La présentation des 4 axes stratégiques suit donc son cours, insistant sur quelques points comme les indicateurs, l'automatisation du RCE, ou le renouvellement du super calculateur, sans oublier d'évoquer la réorganisation des temps de travail (pour mieux s'adapter aux enjeux météo... ça va de soi !)

Les débats des administrateurs sont partis un peu tous azimuts : cyber-sécurité , formation qui ne reflète pas l'ambition de réutiliser au mieux les compétences des personnels, vigilance sur les mutations de travail et les changements de fonctions...

FO a insisté sur le RCE, réseau historique de passionnés, avec des bénévoles motivés sur qui on peut compter, qui vont se sentir dépossédés d'un rôle pourtant socialement très reconnu dans les départements. Le PDG se dit sensible à ce sujet et suivre le problème de près...

Au sujet de la formation, nous faisons remarquer le paradoxe entre les efforts demandés aux agents en matière de reconversion et un taux de formation actuel d' à peine 4 jours par agent et par an. Le PDG dit qu'il s'agit d' un chiffre plancher et souligne les problèmes de disponibilité ! Certes, mais **à qui la faute** ???

Cela conduit directement à nos critiques principales sur le manque de moyens et l' absence de mesures sociales !

Le PDG annonce qu'il va proposer des mesures sociales aux tutelles en 2017, un volet requalifications (mot mis a toutes les sauces !) mais ne fournit ni chiffre ni engagement... Promesses qui n'engagent que ceux qui les écoutent ? Le personnel sait bien que 2015 et 2016 ont été des années blanches en mesures sociales !

Pour le SNITM, les propos de la tutelle « *Météo-France est une pépite que beaucoup de pays nous envient et nous sommes attachés à sa valeur et à ses ambitions* » sonnent creux : ils nient délibérément les dangers liés aux changements structurants mis en oeuvre par la Direction (automatisation de la prévi, poursuite de l'abandon des territoires... ) : la pépite pourrait ne plus se distinguer du tout venant de la prévi automatisée et lointaine, qui nous remplacera donc inéluctablement !

De l'avis de FO, *ce COP sans moyens a donc clairement un côté aventureux, susceptible de mettre l'établissement et donc ses personnels en grand danger. Il va aussi se traduire par des dégradations sans précédents des conditions de travail : dès 2017, tous les services vont voir arriver une remise en cause inadmissible des temps de travail et probablement de nouveaux projets d'astreintes. Il faudra unir nos forces pour défendre collectivement nos conditions de travail et la qualité du service rendu.*

**VOTE sans surprise = 6 Contre : CGT, FO, Solidaires, CFDT ; 12 Pour : Etat**

#### **BUDGET INITIAL 2017:**

Rien à attendre de ce projet de budget qui entérine une réduction d'effectif de 60 ETP, tout en continuant à taper dans les noisettes d'un fond de roulement qui va se situer à la limite du seuil prudentiel (30 jours du budget annuel). Il faut dire que les chiffres ci-dessous concernant les **subventions pour charges de service public** sont éloquentes :

Montants en M€	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Budget initial	203,50	211,76	204,27	199,38	195,97	191,65
Compte financier*	203,68	211,35	199,23	195,58	189,86	

\* *Dernières prévisions pour l'exercice 2016*

Nous ne résistons pas à vous dévoiler quelques perles issues de la note de présentation de ce budget 2017, qui justifient à elles seules notre opposition : *il y a un décalage croissant entre le montant budgété initialement et le montant effectivement perçu (effet des économies forfaitaires et autres « rabots ») ; le montant de la SCSP pour 2017 est ramené à celui de 2010, à une époque où les coûts directs et indirects du calcul intensif étaient de 4,4 M€ (9,8 prévus en 2017 !) et les recettes commerciales de 41,2 M€ (33 prévus en 2017) NB : et ces 33 millions sont bien optimistes à notre avis, vu la dégradation de nos services de terrain, fort bien perçue par nos clients !*

**VOTE = 5 Contre : CGT, FO, Solidaires, 1 Abs : CFDT ; 12 Pour : Etat**

#### **MARCHES:**

Pour l'approvisionnement en énergie, il est préconisé de passer par l' UGAP pour tenter des économies d'échelle. Cela implique de permettre au PDG de signer des marches sans passer par le CA jusque 10 M€

**VOTE = 6 Abstentions : CGT, FO, Solidaires, CFDT ; 12 Pour : Etat**

## **Délibérations foncières et immobilières :**

Révision du prix de vente des locaux de l'ex CDM de Haute-Saône (invendable au prix estimé par les domaines!) et renouvellement du bail des locaux de Chamonix.

## **Frais de stage à l'étranger pour les élèves Ingénieurs de l'ENM**

Renouvellement d' une décision de 2014 qui accorde une participation forfaitaire de 1300 euros pour un stage effectué à l'étranger par un élève fonctionnaire stagiaire.

*Notre avis est inchangé par rapport à celui d'il y a 3 ans reproduit ici : l'ENM ne forme désormais pas que des ingénieurs fonctionnaires mais également des ingénieurs civils. La commission des ingénieurs incite à réaliser des stages à l'étranger. Pour autant, les élèves non embauchés par la fonction publique ne sont pas pris en compte dans cette délibération, ce que nous dénonçons avec les enseignants comme une injustice. Sur le principe, FO observe que cette mesure est dérogatoire par rapport aux déplacements d'un fonctionnaire de l'Etat. Par principe, FO est défavorable à une mesure dérogatoire aux règles applicables aux fonctionnaires. Enfin, il s'étonne qu'une somme identique soit prévue par exemple pour une personne se rendant en Belgique et pour un élève qui ferait son stage en Australie.*

**VOTES = 6 Contre : CGT, FO, Solidaires, CFDT ; 12 Pour : Etat**

## **Indemnité Bicyclette**

Les OS ont fait remarquer que 6 mois ont déjà été perdus dans l'application à Météo-France de ce décret qui incite les agents du service public à des déplacements écologiques. Par ailleurs, la décision proposée par la Direction prévoit un incompréhensible démarrage de son application au 1<sup>er</sup> juillet 2017 ...

Le PDG nous répond sans sourciller qu'une évaluation de la somme conduit à 600 000 € par an si tous les agents se portaient volontaires aux trajets en 2 roues ! Et un administrateur Etat trouve d'ailleurs que ce système déclaratif est source d'abus ...

De qui se moque-t-on ? Le système sera bien déclaratif, mais nous avons en ce qui nous concerne toute confiance dans la fibre écologique des agents de Météo-France qui se sentent naturellement concernés. Ceux qui déclareront faire leur trajet en vélo le feront, et ceux qui ne peuvent matériellement le faire ne le déclareront pas.

Pour préciser les choses, les différentes enquêtes sur le sujet nous font penser qu' il y a un potentiel de l'ordre de 20 à 25 % de personnel susceptible de s'engager à faire leurs trajets domicile-travail en vélo. Il nous semble totalement louable de les y inciter, et de toute façon, c'est une décision gouvernementale !

**VOTE surprenant = 2 Abstentions : CGT, un administrateur Etat ; Pour : Solidaires, CFDT, FO, Etat**

## **Parts résiduelles détenues par Météo-France dans Metnext**

Nous avons une obligation de confidentialité sur ce sujet, mais le SNITM-FO peut dire qu'il se félicite de la décision adoptée. Elle vient clore notre long combat contre cet investissement dans lequel Météo-France n'avait rien à faire ! Selon notre propre estimation, l'aventure Metnext aura coûté un peu plus de 4 millions d'euros à Météo-France, (plusieurs radars, ou au moins 30 ans de primes bicyclette !) et sans doute au total un peu plus encore aux contribuables ! Nous continuons à revendiquer une évaluation officielle des pertes enregistrées lors de cette scandaleuse aventure initiée sous la Direction de P-E Bisch... voici un bon sujet météo dont devrait se saisir la Cour des Comptes !

***Le prochain Conseil d'Administration est annoncé le vendredi 10 mars 2017.***